

## Des ateliers de DPC sont offerts le saviez-vous ?

*Claude Guimond*

Dans la chronique *Quoi de neuf en FMC* d'octobre, on vous rappelait l'évolution de la formation médicale continue vers le développement professionnel continu. Depuis plusieurs années, au-delà des congrès et du cahier thématique de formation du Médecin du Québec, la Direction de la formation professionnelle travaille activement à préparer des conférences ou ateliers pour répondre à vos besoins en matière de développement professionnel. Plusieurs ateliers validés sont offerts à des fins de diffusion dans votre région.



### PADPC-FMOQ

Au terme de cet atelier, l'omnipraticien pourra :

- respecter l'obligation du Collège des médecins du Québec de maintenir à jour ses compétences à l'aide d'un plan d'autogestion ;
- maîtriser les six étapes du PADPC de la FMOQ ;
- sélectionner les outils pertinents à chaque étape de son PADPC (papier ou électronique) ;
- jauger l'importance des sept compétences transversales CanMEDS dans son exercice professionnel ;
- consolider son plan d'autogestion grâce aux ressources présentées.

**Durée :** 3 heures de crédits de catégorie 1

**Format :** atelier interactif

**PADPC-FMOQ : mise à jour**

**Durée :** 1,5 heure de crédits de catégorie 1

**Format :** atelier interactif

**PADPC-FMOQ : version en ligne**

**Durée :** 1,5 ou 3 heures de crédits de catégorie 1

**Format :** atelier interactif



### Un médecin de qualité

Au terme de cet atelier reposant sur le cadre des compétences CanMEDS, l'omnipraticien pourra :

- s'approprier le concept des qualités nécessaires à la pratique médicale ;
- préciser chacun des rôles professionnels du médecin ;
- développer ces compétences dans sa vie professionnelle et les y intégrer ;
- préciser les besoins de formation en lien avec sa pratique pour l'année.

**Durée :** 3 heures de crédits de catégorie 1

**Format :** atelier interactif

*Le Dr Claude Guimond, omnipraticien, est directeur adjoint de la Formation professionnelle à la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.*



## Prêt pour le changement ?

Au terme de cet atelier reposant sur le cadre des compétences CanMEDS, l'omnipraticien pourra :

- déceler des situations de changement dans sa pratique ;
- appliquer une démarche menant à une meilleure gestion du changement ;
- évaluer l'apport potentiel d'une telle gestion par la collaboration interprofessionnelle à la pratique ;
- tirer profit d'un changement, imposé ou non, à l'aide des outils proposés lors de l'atelier.

**Durée :** 3 heures de crédits de catégorie 1

**Format :** atelier interactif



## Planifier sa retraite à court et à moyen terme

Série de quatre conférences interactives pour vous aider à planifier votre retraite. Pour organiser l'une ou l'autre de ces conférences sur la préparation à la retraite, veuillez communiquer avec M<sup>me</sup> Isabelle Brunet, à la Direction de l'amélioration de l'exercice du Collège des médecins du Québec au 514 933-4441, poste 5330, ou au 1 888 633-3246, poste 5330.

- **Conférence 1 :** Les aspects financiers  
**Durée :** 3 heures de crédits de catégorie 1
- **Conférence 2 :** Les assurances et les aspects juridiques  
**Durée :** 3 heures de crédits de catégorie 1
- **Conférence 3 :** Les aspects réglementaires et déontologiques  
**Durée :** 1,5 heure de crédits de catégorie 1
- **Conférence 4 :** Les aspects psychosociaux  
**Durée :** 1,5 heure de crédits de catégorie 1

Si vous souhaitez organiser un atelier dans votre région ou encore y assister, veuillez communiquer avec votre responsable régional de formation continue ou avec M<sup>me</sup> Julie Corbeil, secrétaire de la DFP à la FMOQ, au 514 878-1911 ou au 1 800 361-8499 (sauf pour les conférences de préparation à la retraite).



## La santé des femmes et des hommes

1<sup>er</sup> et 2 décembre 2011

Inscrivez-vous avant le 18 novembre 2011 !

Pour informations : [congrès@fmoq.org](mailto:congrès@fmoq.org)

